



SEN



**Durée**

3 heures



**Lieu**

Intra : Paris 15<sup>e</sup>

Intra : Paris 15<sup>e</sup> ou dans vos  
locaux



**Objectifs**

La formation secours à l'enfant et au nourrisson a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les compétences nécessaires pour porter secours au jeune enfant et alerter les secours en conséquence.



**Participants**

4 à 15 stagiaires



## Secours à l'Enfant et au Nourrisson

### Conditions d'admission

La formation Secours à l'Enfant et au Nourrisson est ouverte à toute personne qui souhaite acquérir les bases permettant de porter secours à un enfant ou un nourrisson dans différentes situations. Cette formation se destine donc tout particulièrement au personnel de la petite enfance, travaillant en milieu scolaire, ou exerçant toute activité sportive et de loisir avec un public jeune.

### Programme

La formation est découpée en huit parties, permettant d'envisager les situations spécifiques aux enfants et nourrissons auxquelles les participants peuvent être confrontés :

1. La protection et l'alerte des secours
2. Gestion de l'entourage familial
3. La victime s'étouffe
4. La victime est inconsciente
5. La victime ne respire pas : (réanimation cardio-pulmonaire (compressions thoraciques et insufflations), avec utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe, (chez l'enfant seulement).
6. Chutes et traumatismes  
plaies simples.

7. Maladies : convulsions, fièvre importante, aide à la prise d'un médicament, etc.
8. Prévention : les 10 accidents à éviter.

### Techniques pédagogiques

La formation Secours à l'Enfant et au Nourrisson est essentiellement pratique. Les candidats sont ainsi amenés à suivre des démonstrations pratiques et commentées par le formateur avant de pratiquer les gestes enseignés sous forme d'ateliers. La formation donne lieu également à la mise en place de cas concrets (accidents simulés) afin de permettre à chacun de confronter les connaissances acquises à une situation d'accident dans un environnement recréé.

### Évaluation

L'attestation Secours à l'Enfant et au Nourrisson est délivrée aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation, tant lors des ateliers pratiques d'apprentissage des gestes que lors des cas concrets.